

PING-PONG - LE TREMLIN 2019

PING-PONG ?

LE COLLECTIF

Le collectif Ping Pong est un regroupement de neuf MJC de l'agglomération lyonnaise, cherchant à promouvoir le spectacle jeune public par un travail de programmation et de médiation. Ce réseau accueille plus de treize mille spectateurs chaque année et apporte son soutien aux compagnies émergentes par le biais de résidences artistiques et de rencontres professionnelles.

<http://www.collectif-pingpong.com>

LE TREMLIN

Le tremplin a pour vocation d'aider les compagnies proposant des spectacles jeune public à gagner en visibilité auprès des programmeurs et professionnels du spectacle.

Le lauréat du tremplin devient le coup de projecteur du collectif pour la saison 2019-2020. A ce titre, les structures partenaires s'engagent à programmer environ 20 représentations du spectacle, en contrat de coréalisation ou de cession.

Coup de projecteur 2018 et sélection Tremplin 2018 : CIE CONTE EN OMBRES – *Un peu perdu*

Coup de projecteur 2017 : CIE GIROUETTE ET TRIO NOUK'S – *Le Bleu des Arbres*

Coup de projecteur 2016 : CIE LA NEBULEUSE – *Chez Moi*

CALENDRIER

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| Ouverture des candidatures _____ | Vendredi 21 septembre 2018 |
| Clôture des candidatures _____ | Vendredi 26 octobre 2018 |
| Réponses du jury _____ | Début décembre 2018 |
| Tremplin _____ | 1 ^{er} , 2 et 3 février 2019 |

COMPAGNIES CANDIDATES

Pour candidater, les compagnies devront répondre aux critères suivants :

- La compagnie doit être issue de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- La compagnie doit être une compagnie professionnelle ou en voie de professionnalisation, qui bénéficie d'une structure juridique pour la gestion de ses activités de vente de spectacle au vendredi 21 septembre 2018 (association, compagnie, tourneur, etc).
- La compagnie doit être disponible à l'une des dates du tremplin : vendredi 1^{er} février ou samedi 2 février ou dimanche 3 février 2019.

LES SPECTACLES RECHERCHES

- Nous recherchons des spectacles vivants toutes esthétiques (théâtre, cirque, marionnettes, danse, etc).
- Le spectacle doit être conçu et adapté pour du jeune public (de 1 à 11 ans).
- Le spectacle doit avoir été diffusé dans son intégralité au moins une fois devant un public.
- Le spectacle doit avoir été créé il y a moins de deux ans.

- Le spectacle ne doit pas excéder 1h.
- L'équipe artistique ne doit pas excéder 4 personnes.
- La facilité du montage et l'adaptabilité technique seront fortement appréciées, notamment lors du tremplin qui aura lieu cette année à la MPT – Salle des Rancy.

CONDITIONS DU TREMPLIN

- Le projet proposé doit s'adapter à la salle des Rancy qui mesure 6mx4m, hauteur : 2,80 m
- Le tremplin aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 février 2019. Trois compagnies seront sélectionnées et feront chacune une représentation de leur spectacle l'un des trois jours du tremplin.
- Les compagnies s'engagent à un échange suivant leur représentation avec le public et/ou les professionnels présents.
- Le collectif s'engage à reverser 20% des recettes totales de la billetterie du festival à chaque compagnie sélectionnée.
- Le collectif ne prend pas en charge les frais d'hébergement et de déplacement. Un repas sera fourni aux artistes le jour de la représentation.

Candidatures à envoyer avant le **vendredi 26 octobre 2018**

1) Dossier de candidature à compléter en ligne :

<https://framaforms.org/dossier-de-candidature-tremplin-ping-pong-18-19-1536997206>

2) Documents annexes à envoyer:

collectifpingpong@gmail.com